

M

Monsieur de Bourde J'ay eu rapport du
 Conseiller de Bourde les bons devoirs y n'audz
 fait allondroit de ce que mes damoiseaux deymont
 maudioient requis sur moy partemont de Land, a fin
 de donner quelque raisonnable traitement a Monsieur
 Lamoral leur frere sur les biens de la maison deymont
 presentement saizy en Flandres, et que par ce moyen Je
 pourroit estre nourry et Instruit como sa qualite et
 domes se requierent, pour en n'pres s'employe au service
 de la patrie et la cause romme a laquelle Je mont tres
 desia este fort affectiome, come J'entend et de plus
 sera mon emant bonne nourriture qui est budy de
 principal point pour se faire valoir au geymin de la
 vertu, pour auquel rentinner de bien en medales de
 dome ordre ynil soit ynde de personnes a ce budy propre
 et qualifiez, Et outre ce ynil en cela la maison
 deymont doit demourera redouabee, me ferez ausy
 un singulier plaisir de faire fournir ausy Monsieur Lamoral
 ou bien audict de barriere tels yndes ynils sont
 necessaires pour ce susd traitement selon ce pied de
 certam estat pour ce concen et dont cost de Bourde
 vous fera plus ample instruction selon la charge et
 ordonay ynil en ut de mon, Inquon me deuez assouder
 ynil m'aura aucune difficulte attendu que ce tout
 sera ontantmoins et a luy et merquer sur la portion
 filiale que de ses biens l'un peut competer Et n'ant
 prouan Dieu vous donner

Monsieur de Bourde ausy dome Junte Bourde conie
 et Louque d'Amiers le vij d'octobre 1550
 Vostre tres bon amy et vostre recommandant

Gustave de Selve

I